

**Motion**

**5,2 %, le compte n’y est pas**

**Le gouvernement ne répond pas à l’inflation**

Le gouvernement vient d’annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 1er janvier 2024. Si le gouvernement appliquait la loi (article L161-25 du code de la Sécurité sociale), les pensions devraient augmenter d’au moins 5,35 %, et même plus en ajoutant l’inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu’elle sera connue.

**Le gouvernement, pourtant garant de la loi, ne la respecte pas. Il appauvrit les retraité·e·s une fois de plus.**

C’est un scandale, à un moment où les associations caritatives subissent une augmentation du nombre de demandeurs, où plus d’une personne sur trois n’a pas les moyens de faire trois repas par jour.

Depuis le 1er janvier 2017, les années du Président Emmanuel Macron ont fait perdre 8,4 % et l’équivalent de 2,4 mois de pension, et même, pour celles et ceux qui ont subi l’augmentation de la CSG au 1er janvier 2018, 10,2 % et 3,2 mois de pension !

Ajoutons qu’avec la hausse du coût de l’énergie et des carburants, la hausse programmée des complémentaires santé, l’augmentation des franchises sur les médicaments, les 5,2% d’augmentation seront loin de couvrir cette hausse des retraites.

**Les 9 organisations de retraité·e·s revendiquent** une augmentation immédiate de 10 % des pensions, à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d’achat, la compensation des pertes subies et appellent à intensifier la signature de la pétition https://chng.it/DWNh5nnd88

L’exigence d’une revalorisation des pensions et retraites sur le salaire moyen est plus que jamais d’actualité.

**10 % immédiatement et négociation pour rattraper**

**le pouvoir d’achat perdu, c’est le minimum !**

**Les retraité.es le disent haut et fort le 24 octobre.**

**Pour les organisations de retraité·e·s de l’Aisne :**

Raynald Maquin (UCR-CGT)

Michel Aurigny (UCR-FO)

Yves Bonnard (UNIR CFE-CGC)

Dominique Pienne (FSU)

Jean-Louis Frisulli (UNIRS-Solidaires)

Jean-Pierre Lançon (FGR-FP)